



Diffusion de données rétrospectives regroupées : GPH-MAS et SGCA propre à l'Ontario

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) appuie l'élaboration et l'utilisation du Modèle d'allocation fondée sur la santé (MAS), une méthodologie de financement créée par le ministère de la Santé de l'Ontario dans le cadre de la stratégie de financement du système de santé. L'ICIS fournit des outils de surveillance, dont des données rétrospectives regroupées selon la méthodologie des groupes de patients hospitalisés du modèle d'allocation fondée sur la santé (GPH-MAS) de 2024 et la méthodologie de pondération du Système global de classification ambulatoire (SGCA) propre à l'Ontario. L'utilisation de ces fichiers de données rétrospectives regroupées permettra d'assurer la pertinence et l'utilité des analyses rétrospectives en série chronologique dérivées de ces méthodologies.

Remarque :

- **Aucun changement n'a été apporté aux méthodologies des GPH-MAS et du SGCA de 2024; cependant, les coefficients de pondération associés aux méthodologies des GPH-MAS et du SGCA propre à l'Ontario ont été actualisés pour l'année de méthodologie 2024.**
- **Les répertoires de la méthodologie de regroupement des maladies analogues (GMA+) et du SGCA ne seront plus mis à jour tous les ans. Vous devez continuer d'utiliser la version 2022 des répertoires jusqu'à la prochaine mise à jour de la méthodologie des groupes clients.**

Le présent bulletin porte sur les méthodologies de 2024 appliquées aux données sur les soins ambulatoires et de courte durée, soit les GPH-MAS pour les enregistrements d'hospitalisation de la Base de données sur les congés des patients (BDGP) et la pondération du SGCA propre à l'Ontario pour les enregistrements du Système national d'information sur les soins ambulatoires (SNISA). Il explique aux clients de l'Ontario comment accéder à ces fichiers de données rétrospectives au niveau de l'enregistrement et les consulter. Pour en savoir plus au sujet du MAS, visitez le [site Web du ministère de la Santé de l'Ontario](#).



Diffusion des données

L'ICIS diffusera sans frais supplémentaires les données rétrospectives des 5 années regroupées selon la méthodologie de 2024. D'ici la fin **mai 2024**, 4 années complètes de données seront diffusées (2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023); l'année complète de données la plus récente (2023-2024) sera diffusée d'ici la fin **juillet 2024**. Les données rétrospectives regroupées seront accessibles jusqu'au 31 mars 2025.

Remarque :

- **Il est important que les fichiers de données rétrospectives regroupées soient téléchargés avant le 31 mars 2025, car après cette date, les données ne seront accessibles que sur demande jusqu'à la mi-mai 2025, moyennant des frais nominaux de 320 \$ par numéro d'établissement et par exercice demandé.**

Les hôpitaux participants trouveront les fichiers de données rétrospectives regroupées dans l'application Rapports opérationnels du [site Web de l'ICIS](#), en cliquant sur les liens **BDCP** et **SNISA** à la section Mes rapports.

The screenshot shows a navigation menu with the following items:

- Accueil > Applications > Rapports opérationnels
- Mes rapports
- Retour à Mes services
- Rapports opérationnels
- BDCP
- SNISA

En cliquant sur le lien **Données du MAS** sous BDCP ou SNISA, les clients pourront consulter la liste des fichiers regroupés et télécharger les fichiers sur un ordinateur local.

The screenshot shows the BDCP section of the ICIS website. It includes a search bar for reports and a list of report categories:

- Données du MAS (indicated by a black arrow)
- Données regroupées des groupes clients
- Regroupement des données rétrospectives - groupes clients
- Rapports de soumission – production
- Rapports de soumission – test
- Rapports sur la qualité des données de l'exercice en cours



Les fichiers de données rétrospectives regroupées, disponibles en anglais seulement, contiendront un sous-ensemble choisi de 59 éléments de données pour les abrégés de la BDCP et de 51 éléments de données pour les abrégés du SNISA. Les éléments de données compris dans les fichiers sont des variables de couplage clés et des variables de sortie de la méthodologie de regroupement (GPH-MAS et groupes du SGCA, coefficients de pondération, etc.). Il est possible de jumeler les fichiers et les données des abrégés dans les systèmes des hôpitaux grâce aux variables de couplage clés. Ces fichiers compressés se présentent sous forme de texte ASCII délimité par des tabulations; la disposition est illustrée ci-dessous. Veuillez noter que les variables de couplage sont suivies d'un astérisque (*), soit les variables 1 à 7 pour la BDCP et 1 à 6 pour le SNISA.

Disposition des fichiers GPH-MAS de la BDCP

Numéro du champ	Élément de données
1	Numéro de l'établissement déclarant*
2	Numéro de la transaction de la BDCP (identificateur unique, champ défini par l'ICIS)*
3	Exercice*
4	Période*
5	Numéro du lot*
6	Numéro de l'abrégé*
7	Numéro de dossier*
8	Sexe ou genre inscrit
9	Code d'âge
10	Unités d'âge
11	Catégorie d'admission
12	Code d'entrée
13	Date de sortie
14	Durée totale du séjour
15	DS en soins de courte durée
16	Jours NSA
17	Établissement de destination
18	Établissement de provenance



Numéro du champ	Élément de données
19	Numéro du dispensateur
20	Code de service du dispensateur
21	Service principal
22	Diagnostic principal
23	Code d'intervention principale
24	Année de la méthodologie
25	Code du GPH-MAS
26	Code de niveau de comorbidité
27	État atypique du GPH-MAS
28	Pondération du GPH-MAS
29	DPS du GPH-MAS (en jours)
30	Catégorie d'âge du GPH-MAS
31	Code du nombre d'épisodes d'intervention
32	Nombre total d'interventions signalées du GPH-MAS
33	Indicateur d'intervention signalée — cardioversion
34	Indicateur d'intervention signalée — système d'autotransfusion peropératoire (Cell Saver)
35	Indicateur d'intervention signalée — chimiothérapie
36	Indicateur d'intervention signalée — dialyse
37	Indicateur d'intervention signalée — réanimation cardiaque
38	Indicateur d'intervention signalée — ventilation invasive (long), 96 heures ou plus
39	Indicateur d'intervention signalée — ventilation invasive (court), moins de 96 heures
40	Indicateur d'intervention signalée — sonde d'alimentation
41	Indicateur d'intervention signalée — paracentèse
42	Indicateur d'intervention signalée — nutrition parentérale
43	Indicateur d'intervention signalée — pleurocentèse
44	Indicateur d'intervention signalée — radiothérapie
45	Indicateur d'intervention signalée — trachéostomie



Numéro du champ	Élément de données
46	Indicateur d'intervention signalée — dispositif d'accès vasculaire
47	Indicateur hors hôpital du GPH-MAS
48	Indicateur de l'USS du GPH-MAS
49	Indicateur de services à domicile du GPH-MAS
50	Point de démarcation en jours pour un séjour prolongé du GPH-MAS
51	Point de démarcation en jours pour un séjour de courte durée du GPH-MAS
52	Indicateur de l'âge de la mère du GPH-MAS
53	Code de la région de la province
54	Nom de la région de la province
55	GMA sur les soins médicaux
56	Indicateur d'intervention signalée — ECMO
57	PCR typique pour patients hospitalisés
58	État des interventions signalées
59	Facteur per diem du GPH-MAS

Disposition des fichiers SGCA du SNISA

Numéro du champ	Élément de données
1	Numéro de l'établissement déclarant*
2	Exercice*
3	Période*
4	Numéro d'identification de l'abrégé*
5	Numéro de la transaction du SNISA (AM CARE KEY)*
6	Numéro de dossier*
7	Sexe ou genre inscrit
8	Date d'inscription ou de visite
9	Heure d'inscription ou de visite



Numéro du champ	Élément de données
10	Problème principal
11	Intervention principale
12	Technique anesthésique
13	Issue de la visite
14	Mode de visite
15	Type de soins ambulatoires
16	Secteur de programme
17	Année de la méthodologie
18	Version de la méthodologie
19	GAP
20	SGCA
21	Pondération du SGCA propre à l'Ontario
22	Intervention — SGCA
23	Attribut de situation de l'intervention — SGCA
24	Attribut de lieu de l'intervention — SGCA
25	Attribut d'étendue de l'intervention — SGCA
26	Partition du SGCA
27	Catégorie d'âge — SGCA
28	Code d'anesthésie — SGCA
29	Nombre total de technologies d'examen — SGCA
30	Technologie d'examen, catégorie 1 — SGCA
31	Nombre de TE de catégorie 1 — SGCA
32	Technologie d'examen, catégorie 2 — SGCA
33	Nombre de TE de catégorie 2 — SGCA
34	Technologie d'examen, catégorie 3 — SGCA
35	Nombre de TE de catégorie 3 — SGCA
36	Technologie d'examen, catégorie 4 — SGCA



Numéro du champ	Élément de données
37	Nombre de TE de catégorie 4 — SGCA
38	Technologie d'examen, catégorie 5 — SGCA
39	Nombre de TE de catégorie 5 — SGCA
40	Technologie d'examen, catégorie 6 — SGCA
41	Nombre de TE de catégorie 6 — SGCA
42	Technologie d'examen, catégorie 7 — SGCA
43	Nombre de TE de catégorie 7 — SGCA
44	Technologie d'examen, catégorie 8 — SGCA
45	Nombre de TE de catégorie 8 — SGCA
46	Technologie d'examen, catégorie 9 — SGCA
47	Nombre de TE de catégorie 9 — SGCA
48	Technologie d'examen, catégorie 10 — SGCA
49	Nombre de TE de catégorie 10 — SGCA
50	Code de la région de la province
51	Nom de la région de la province

Des questions?

Si vous avez des questions au sujet des données à diffuser, veuillez communiquer avec la Division des groupes clients au moyen de l'[outil d'interrogation en ligne](#) accessible à partir de notre site Web.

Si vous avez des questions au sujet de la nouvelle méthodologie MAS, veuillez communiquer avec le ministère de la Santé de l'Ontario à hsf@ontario.ca.

Si vous avez besoin de consulter ces rapports, veuillez soumettre une demande d'accès aux Services centraux à la clientèle à aide@icis.ca.

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *Diffusion des données rétrospectives regroupées : GPH-MAS et SGCA propre à l'Ontario* [bulletin]. Ottawa, ON : ICIS; 2024.